

LA GAZETTE DU CASQUE A CRINIÈRE

janvier – février - mars 2023

LE MOT DU PRESIDENT



Chères amies, chers amis,

En ce début d'année le régiment de cavalerie a eu de nombreuses activités dont certaines adaptées en raison des mouvements sociaux comme vous pourrez le constater dans les articles de la Gazette.

Un nouveau commandant de la Garde Républicaine vient de prendre son commandement, le général Charles Antoine Thomas. Le Casque à Crinière lui souhaite une pleine réussite dans sa mission. Je lui ai présenté l'association à laquelle il porte un grand intérêt d'autant plus qu'il est lui-même cavalier.

Le Casque à Crinière va offrir des prix aux lauréats du concours inter escadrons de saut d'obstacles le 20 avril prochain au quartier Carnot et dotera une épreuve du concours des Cadets à l'occasion du centenaire des Cadets de la Garde le week-end du 3 juin 2023.

L'association tiendra son assemblée générale comme prévu à Saumur le 17 juin prochain avec en point d'orgue le gala du Cadre Noir et quelques moments conviviaux.

Enfin notez dans vos agendas que notre traditionnel barbecue qui aura lieu le samedi 2 septembre au quartier Goupil à Saint Germain en Laye.

Chers amis je vous souhaite une bonne lecture de votre Gazette et espère vous rencontrer prochainement.

Bonne lecture.

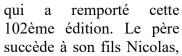
Éric LIEBY, président du Casque à Crinière

ÇA S'EST PASSÉ AU RÉGIMENT DE CAVALERIE

Le Prix d'Amérique 2023, le régiment de cavalerie fidèle au poste :

Le Grand Prix d'Amérique, championnat du monde de trot attelé, se courait le dimanche 29 janvier 2023 sur l'hippodrome de Vincennes. Fidèles à la tradition, le carrousel des lances et la fanfare du régiment de cavalerie à pied ont effectué une belle prestation devant plus de 30000 spectateurs en tribune.

Notons cette année que c'est Hooker Berry drivé par Jean-Michel BAZIRE



vainqueur de cette même épreuve en 2022.







Congrès consacré à François BAUCHER:

« Bonjour Monsieur Baucher » un colloque à la gloire de François Baucher au quartier des Célestins

Le 14 mars dernier, à l'occasion, jour pour jour, du 150^{ème} anniversaire de la mort de François Baucher (1796-1873), la commission culture du Comité régional d'équitation d'Île de France (CREIF) a organisé un colloque placé sous le patronage de la FFE consacré à faire connaître la vie et l'œuvre de cet écuyer hors du commun.

Le colloque a rencontré un succès tel avec plus de 120 participants (dont de nombreuses personnalités du monde du cheval) que les organisateurs ont du refuser des inscriptions.

Avant que les conférences ne s'enchaînent, Didier Bigot, président de la commission culture du CREIF, a pris la parole pour présenter la journée, ainsi qu'Emmanuel Feltesse, président du CREIF, et Serge Lecomte, président de la FFE.



Guillaume Henry a traité en guise d'introduction, de la place de François Baucher dans l'histoire de l'équitation, puis André Viau, Caroline Hodak et Lucien Gruss ont parlé de Baucher sous l'angle de l'écuyer de spectacle. Patrice Franchet d'Esperey a ensuite pris le relai pour présenter sa conception du bauchérisme considéré comme la mise œuvre d'une évolution permanente.

La célèbre querelle qui opposa Baucher au comte d'Aure, héritier de l'École de Versailles, tenant d'une « équitation d'extérieure », a été étudiée par Bertrand-Pierre Galey (auteur à ce sujet du *Duel des Centaures*, éditions du Rocher, 2022). Alain Francqueville a quant à lui explicité Baucher du point de vue de l'innovation et a illustré son influence exceptionnelle - jusqu'en Russie (*via* James Fillis notamment).

L'actualité du bauchérisme a été présentée de façon très concrète par les témoignages de plusieurs personnalités du monde du cheval : Florence Donard a rappelé comment son mari Jean-Marie Donard, écuyer du Cadre Noir, s'inspirait de Baucher dans sa pratique de l'équitation ; le capitaine Jean-François Le Blay, commandant le centre d'instruction du régiment de cavalerie de la Garde républicaine, a traité du bauchérisme et de l'équitation militaire ; Jean-Pierre Tuloup a expliqué comment enseigner Baucher aujourd'hui ; Juan Diego Trevijano, cavalier olympique, a fait part de son appropriation des principes bauchéristes à la lumière de l'Équitation de tradition française.

Un bel hommage à cet écuyer qui se fit remarquer par ses présentations équestres « irréprochables de justesse » (Général L'Hotte *dixit*) et leur qualité artistique « éblouissante » (*idem*) et qui mit surtout au point une méthode qui vint bousculer les principes de l'Ecole française en pensant l'équitation autrement, en la « raisonnant ». Gabriel Cortès

Le général Charles-Antoine THOMAS prend le commandement de la Garde républicaine :

C'est le 1er février 2023 que le général Charles-Antoine THOMAS a pris le commandement de la Garde républicaine. Eric LIEBY, président du Casque à Crinière l'a rencontré et lui a posé quelques questions.

Eric LIEBY (EL): Mon général, au nom de tous les adhérents du Casque à Crinière je voudrais d'abord vous remercier de me recevoir et vous souhaiter une pleine réussite dans vos nouvelles fonctions. Pouvez-vous retracer rapidement votre parcours professionnel?

Général Charles-Antoine THOMAS (GCAT): j'ai rejoint la Gendarmerie en 1996 pour y effectuer une carrière d'officier après avoir servi deux années au



4ème régiment du génie de Montagne. J'ai été lieutenant à l'escadron de Beaune, j'ai commandé l'escadron blindé de Strasbourg, commandé la division Maintien de l'ordre-Intervention-Défense à l'EOGN, et commandé la compagnie de gendarmerie départementale d'Orange. En 2010 j'ai intégré l'Ecole de guerre puis ai effectué des affectations à la DGGN principalement dans les ressources humaines, mais aussi détaché au cabinet du DGGN pour travailler sur la LOPMI et j'ai commandé le groupement de gendarmerie départementale du Val-d'Oise de 2015 à 2018.

EL : Vous venez de découvrir le régiment de cavalerie sous l'angle du commandement, quelle est votre première impression et avez-vous des projets et des orientations pour lui ?

GCAT: Le régiment de cavalerie est une unité de gendarmerie à part entière, spécialisée et très professionnelle. Il a pris depuis presque une vingtaine d'années le tournant de la sécurité publique à cheval et s'est imposé auprès des unités territoriales comme un moyen précieux et incontournable pour certaines missions. Il s'est également imposé par sa technique et son professionnalisme dans ce domaine. Je souhaite maintenant qu'il pérennise ces missions et sa technique. Pour cela j'ai demandé au commandant du régiment de cavalerie de revoir la doctrine d'intervention à cheval avec le recul d'une dizaine d'années de pratique et de l'actualiser. Je lui ai également demandé de constituer une équipe de cavaliers hautement spécialisés dans ce domaine aptes à être engagés dans des missions de plus haute intensité et dans de brefs délais.

Le régiment de cavalerie est aussi pour moi le garant des traditions équestres militaires françaises. Je souhaite les pérenniser comme par exemple que le port de la bottine éperonnée.

EL : Aimeriez-vous dire un mot en particulier à destination de nos adhérents ?

GCAT: Je suis très attaché aux liens que nous conservons et que nous devons entretenir avec les anciens de l'arme en général et de la Garde en particulier. L'association du Casque à Crinière va tout à fait dans ce sens et je me réjouis de son existence. La Garde a été votre maison durant toute votre carrière pour la plupart d'entre vous, elle doit rester votre maison. Vous y êtes en permanence les bienvenus.



Des cavaliers à Sainte Soline :

Du 17 au 29 mars 2023 une grande opération de maintien de l'ordre a eu lieu sous les ordres du commandant de la région Nouvelle Aquitaine à Sainte Soline dans les Deux Sèvres. De très nombreuses forces de l'ordre étaient alors mobilisées pour défendre la

construction d'une méga-bassine. De nombreux moyens spéciaux

étaient utilisés et la Garde républicaine avait envoyé quant à elle outre des drones, des motocyclistes pilotes de quad, mais aussi trois escouades de cavaliers.

Nos camarades à cheval ont été engagés en amont de cette manifestation pour acquérir du renseignement et pour renseigner la population locale. Ils ont été désengagés dès lors que la violence des manifestants a atteint un seuil trop violent. Cet engagement avait été





précédé d'un stage de préparation au Centre national de formation et d'entraînement de la Gendarmerie à Saint-Astier (24).

Première participation réussie pour cette grosse opération et efficacité de nos cavaliers qui ont montré une fois de plus que le cheval était de nouveau un moyen moderne et efficace, mais aussi leurs capacités d'adaptation aux différentes situations et missions qui leur sont

confiées.

Et au centre d'instruction?

Le centre d'instruction reste une unité très active qui étend encore le nombre et la provenance de ses stagiaires. Outre les élèves moniteurs, les gardes-élèves et les gendarmes adjoints volontaires du régiment, le CI forme aussi les gendarmes départementaux qui patrouilleront durant les renforts estivaux et continue d'organiser des stages consacrés aux gendarmes blessés et subissant un stress post-traumatique. Notons que ces derniers stages connaissent un succès croissant et sont très efficaces d'après les stagiaires eux-mêmes.



Le centre d'instruction c'est aussi des chevaux au débourrage. Il y en a actuellement 28 dans l'attente des poulains qui seront encore achetés cette année.

L'Assemblée générale du Casque à Crinière à Saumur :



L'Assemblée générale de notre association se tiendra le 17 juin 2023 à Saumur. Vous y êtes tous conviés pour participer à cet exercice annuel imposé par le fonctionnement de toute association et pour participer à tous les votes qui s'y tiendront. Il s'agit en plus des traditionnels vote sur le rapport moral et sur le budget de renouveler cette année plusieurs membres du Conseil d'administration dont le président. Vous pouvez adresser vos candidature à Eric LIEBY. La soirée se déroulera à l'École nationale d'équitation, où nous assisterons au gala du Cadre noir. Vous pouvez vous inscrire auprès de notre secrétaire, le major Benoît LANGLOIS ou de notre président Eric LIEBY.

Le programme sera le suivant :

- 11h00 : Assemblée générale au Domaine de Presle
- 13h00 : Déjeuner au Domaine de Presle
- après-midi libre
- 18h00 : visite de l'école nationale d'équitation pour ceux qui le veulent
- 21h00 : gala du Cadre noir et collation à l'issue

Vu sur le Net

Voici ce qui a retenu notre attention sur les actualités de la page internet et Facebook de la Garde républicaine. (photos et textes Garde républicaine)

Accueil du nouveau commandant de la Garde républicaine :

Une cérémonie s'est tenue ce mercredi 1er février au quartier des Célestins, à l'occasion de la prise de commandement du Général THOMAS.

Cette prise d'arme, en présence des commandants des trois régiments et du commandant des maisons militaires, était présidée par le Général de corps d'armée DUCEPT, commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris.

Le nouveau commandant de la Garde républicaine a rendu les honneurs aux emblèmes des régiments et déposé une gerbe au monument aux morts. Crédit photo - @fabrice.bourdeau_photographie









Regard opérationnel de la Garde républicaine :

Lundi 13 Février , le quartier des Célestins dévoile une exposition intitulée « Regard opérationnel ». Ces œuvres sont l'union du travail de deux membres du cabinet communication de la Garde républicaine :

l'adjudant-chef BOURDEAU, photographe et M. ROUSSEAU, infographiste.

Les quatorze visuels allient photographie et imagerie numérique. Ils permettent de découvrir des gendarmes en action en mettant à l'honneur la sécurité publique des régiments d'infanterie et de cavalerie.

Ces œuvres seront bientôt visibles aux yeux de tous grâce à l'affichage sur les murs du quartier des Célestins, Paris 4e. Voici en attendant un retour en image de l'événement.

Crédit photo - @fabrice.bourdeau_photographie



Visite ministérielle au quartier des Célestins :

Ce mardi 14 février, le général Thomas commandant la Garde républicaine, a reçu M. Jean-Christophe Combe, ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Particulièrement attiré par le monde équestre, le ministre a découvert, au côté du colonel Gabriel CORTES commandant le régiment de cavalerie, les coulisses du quartier des Célestins.

Le dispositif d'équitation adaptée au profit des blessés de la Gendarmerie lui a

été présenté. En effet dans le cadre de l'accompagnement des gendarmes blessés, le régiment de cavalerie organise en liaison avec le bureau de l'action social (BAS), des stages pour aider nos camarades en situation de handicap, qu'il soit physique et/ou psychique à développer leur confiance et le dépassement de soi. Crédit photo - @fabrice.bourdeau_photographie





N'hésitez pas à nous adresser les contributions que vous souhaitez diffuser aux autres membres de l'association par le biais de La Gazette ou de la page Facebook à :

Le casque à Crinière – chez Eric Lieby – 17 rue du colonel Oudot – 75012 PARIS ou à apuligny@gmail.com

— N'oubliez pas que l'association du Casque à Crinière a des frais à régler et ne vit que pas vos cotisations.

Pour continuer à profiter des actions menées et de La Gazette, pensez à régler votre cotisation (30 € par an) par chèque ou autre moyen auprès du trésorier Denis WDOWCZYNSKI.

RETENEZ CES DATES

- 17 juin 2023 : Assemblée générale au Cadre noir, pensez à vous inscrire auprès de nous.
- Octobre 2023 : Voyage à Venise
- du 2 au 4 juin 2023 : Concours national pro 2 des Cadets de la Garde au quartier Carnot, avec une cérémonie spéciale du centenaire des Cadets.

ACTIVITES DU REGIMENT DE CAVALERIE

Déplacements des formations spéciales :

20 au 21 mai 2023 Fanfare à pied à Aubigny-Sur-Nere

3 juin 2023 Fanfare à pied au jardin d'acclimatation à Paris

4 juin 2023 Fanfare à pied au CSO des Cadets au quartier Carnot

10 et 11 juin 2023 Fanfare à pied à Tain-l'Hermitage

Pas de 4 de la R12 à La-Roche-Sur-Yon (85) au festival Vendée cheval

13 juin 2023 Formations spéciales au quartier des Célestins 13 au 16 août 2023 Fanfare à cheval (timbaliers) à La-Ferté-Vidame

Déplacements en sécurité publique :

En plus des patrouilles quotidiennes sur Paris et dans les postes à cheval permanents, le régiment de cavalerie a engagé des cavaliers dans différentes régions :

- 3 escouades à Sainte-Soline (79) dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre du 17 au 29 mars 2023.

SOUS LE CASQUE A CRINIERE

In memoriam:

- Général (2S) Jean-Pierre MORIN le 17 février 2023 dans sa 85ème année, affecté au 3ème escadron du régiment de cavalerie de 1964 à 1973.



Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Ils ont quitté le régiment :

Le 1er janvier 2023, l'adjudant PAUL du 2ème escadron, en retraite

Le 1er janvier 2023, le garde LENTZ, du Centre d'instruction, en retraite

Le 31 octobre 2023, l'adjudant-chef Philippe PIERRE, du 1er escadron, en retraite

Le 1^{er} mars 2023, le garde Gaëtan ALLENTE du 2^{ème} escadron

Le 1er mars 2023, le garde LOPES, du 3ème escadron

Le 1^{er} avril 2023, le garde MEUNIER, du 4^{ème} escadron

Le 1^{er} avril 2023, le garde SURLOT, du 4^{ème} escadron.

Nous leur souhaitons une belle seconde carrière, ainsi que la bienvenue dans notre association.

Ils ont rejoint le régiment :

02 janvier 2023	L'élève-gendarme Julie DAHON au 1er escadron
	L'élève-gendarme Manon HOURDEQUIN au 1er escadron
23 janvier 2023	L'élève-gendarme Richard EYZOP à la fanfare de cavalerie
13 février 2023	L'élève-gendarme Ambre AYALA au 2ème escadron
20 février 2023	L'élève-gendarme Amélia LEFEBVRE au 2ème escadron
	L'élève-gendarme Henri DE LESTRADE DE CENTY au 2ème escadron
27 février 2023	L'élève-gendarme Quentin SICOGNE au 2ème escadron
27 mars 2023	L'élève-gendarme Cannelle BAILLOT au 1er escadron

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du régiment de cavalerie et une belle carrière en son sein.

CHEVAL ET ART

Denis ROUX nous emmène ce trimestre dans l'univers de la photographie, et répond à cette question que nous sommes nombreux à nous poser : comment a-t-on pu décomposer les allures des chevaux ? La réponse nous vient du Royaume Unis, François Baucher ne l'aura pas connue, ce qui ne l'empêchera pas d'écrire sa méthode.

La photographie fait partie de l'art à la fois comme discipline artistique mais aussi scientifique. Elle est source d'inspiration, d'investigation et peut avoir une influence déterminante. Voici une histoire qui y contribue.

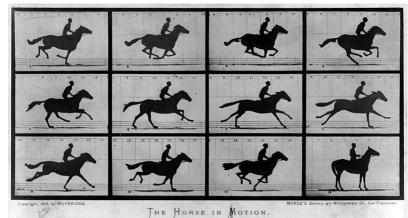
A la fin du XIXème siècle, une question se pose dans les milieux équestres : au galop, il y a t-il un moment où le cheval décolle ses quatre sabots du sol ? Cela est jugé impossible à voir à l'œil nu. Un prix est même promis à qui répondra à la question.

Le 15 juin 1878, le photographe britannique Eadweard MUYBRIDGE (1830 – 1904) s'emploie à résoudre l'énigme. Il dispose 12 appareils photographique le long d'une piste cavalière, de façon à capturer en noir et blanc le mouvement d'un cheval image par image. Il obtient grâce à un procédé photosensible à pose rapide, une série de 24 images détaillant le galop. Elles sont montrées sur un zooproxiscope (selon le principe du disque tournant), ce qui en fait une première expérience du développement d'images animées. Et il démontre

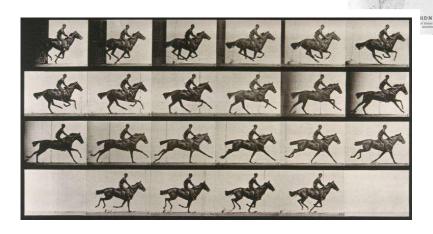
ainsi que le cheval décolle bien ses membres du sol (image 2 et 3 de la série).

Eadweard MUYBRIDGE s'avère être le premier photographe à analyser la décomposition du mouvement des êtres vivants. En 2003, le magazine « Life » a considéré le « Sallie Gardner at a Gallop » parmi les « 100 photographies qui ont changé le monde ».

Le titre de l'œuvre « Sallie Gardner at a Gallop » - Eadweard MUYBRIDGE



Denis Roux



LE DOSSIER DE LA GAZETTE :

Entretien avec le colonel Gabriel CORTES commandant du régiment de cavalerie



La Gazette (LG): Mon colonel, vous commandez le régiment depuis 3 ans, pouvezvous faire un point pour nos adhérents sur ses évolutions passées et à venir?

Colonel Gabriel CORTES (CGC): Le virage pris il y a quelques années vers la sécurité publique générale à cheval se confirme totalement et est devenue la mission la plus importante. Nous créons actuellement 2 postes à cheval permanents par année, composés de quatre sous-officiers et de quatre chevaux. Ce sont des unités de la GD mais le personnel et les chevaux sont affectés au régiment de cavalerie. Nous sommes pour cela abondés dans notre effectif humain, mais aussi équin, mais nous fournissons des chevaux déjà mis et achetons des jeunes chevaux. Nous avons beaucoup de demandes, ces postes connaissent un véritable succès.

Après une période de pandémie au cours de laquelle l'activité du régiment a ralenti, nous avons repris notre rythme, tant pour les services de sécurité que pour les services d'honneur.

Sur le plan humain, c'est 15 officiers, 417 sous-officiers de gendarmerie, 9 sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie, 70 gendarmes adjoints volontaires et 7 civils. Le pourcentage de femmes est globalement de 50,38 %. L'âge de nos recrues se réduit également. Nous connaissons un fort taux de renouvellement des effectifs, ce qui nous contraint à d'avantage de recrutement mais surtout de formation. Nos gardes sont plus jeunes, et reflètent l'esprit général de la société actuelle avec ses avantages et ses inconvénients. A cet effectif permanent il faut rajouter les 96 réservistes du régiment, qui viennent renforcer nos militaires pour des missions de surveillance générale, de soutien aux écuries ou bien encore pour assurer la sécurité de nos quartiers.

Vous pouvez donc vous apercevoir que la physionomie du régiment change : c'est un régiment tourné vers l'opérationnel qui se féminise de plus en plus.

LG : Les cavaliers que nos adhérents sont encore ont noté que le prix des chevaux avait beaucoup augmenté ces dernières années. Qu'en est-il pour le régiment de cavalerie ?

CGC: Les chevaux se font de plus en plus rares du fait d'un nombre de saillies en baisse régulière depuis quelques années. L'offre étant moindre alors que la demande est au moins égale ou supérieure, les prix montent. Nous avons pour cela réajusté nos prix d'achat, puisque de 6000 € en moyenne jusqu'à présent, nous consacrons désormais 8000 € en moyenne par cheval, ce qui reste au regard du marché général un prix bas. Malgré cette hausse nous rencontrons encore des difficultés pour acheter les chevaux dont nous avons besoin, car il y a moins de chevaux en vente. Nous devons donc quelques fois faire des concessions sur les critères des chevaux que nous achetons.

Comme je vous l'ai dit, nous créons sur la volonté du directeur général de la Gendarmerie nationale 2 postes à cheval permanents par an, ce qui signifie que nous devons envoyer dans ces postes 8 chevaux d'âge mûr que nous remplaçons par 8 jeunes chevaux. In fine, on observe un rajeunissement général de la remonte et plus de difficultés pour la travailler puisque nos gardes sont très pris par des missions externes. Malgré tout nous parvenons notamment grâce à la volonté de chacun à remplir nos missions et à préparer les jeunes chevaux pour leur futur métier.

Enfin, je voudrais préciser que nous conservons deux petites équipes sportives, l'une en complet l'autre en dressage. Cette volonté est justifiée par la nécessité de tirer le niveau équestre du régiment vers le haut, par l'apport de nouvelles techniques, de s'ouvrir sur le monde équestre où nos résultats sportifs sont un atout pour pouvoir acheter des chevaux de qualité à un prix ordinaire.

LG: Le mot de la fin mon colonel...

CGC: Le régiment de cavalerie est une unité très active qui se porte bien et qui n'est pas le moins du monde remise en question. C'est une unité vivante qui comme toute unité vivante évolue et s'adapte à son époque. Nous devons faire face à ces évolutions, même si cela crée des difficultés, nous devons les surmonter pour que le régiment reste une unité à part entière de la Gendarmerie avec une physionomie d'unité entièrement à part!